

Entrevue avec M. Pierre Albertini

membre de l'équipe de campagne de M. François Bayrou

compte rendu par Jean-Yves Guillaumin

9 février 2012

Une rencontre a eu lieu le mercredi 8 février 2012 au siège du MoDem, rue de l'Université à Paris, entre l'APLAES, représentée par le Président, J.-Y. Guillaumin, assisté de R. Alessi, membre du Bureau, et M. Pierre Albertini, Professeur de Droit constitutionnel, membre de l'équipe de campagne de M. François Bayrou. Ce rendez-vous avait été sollicité par l'APLAES à la suite de la décision du Bureau, en octobre 2012, de s'adresser par lettre et si possible par entretien aux candidats à l'élection présidentielle ou à la personne de leur équipe spécifiquement chargée des questions de l'Université. L'entrevue, qui a duré une heure, s'est déroulée dans un climat extrêmement cordial et détendu.

Après l'indispensable présentation de l'Association et des buts qu'elle poursuit, J.-Y. Guillaumin a exposé de façon synthétique les principales questions qui tiennent à cœur à l'APLAES et sur lesquelles elle attire l'attention des candidats, s'agissant de l'Université en général et des études de langues et littératures classiques en particulier.

Nous avons plaidé pour une sanctuarisation des études et des recherches en langues anciennes. Elles donnent à la France un rayonnement international qui serait menacé si l'on continuait à fermer des filières et à inquiéter des chercheurs. Nous ne voulons pas que les questions universitaires soient gérées à courte vue avec des préoccupations purement économiques ou économistes et dans le seul souci de la « rentabilité », car les universités ne sont pas des entreprises. À ce propos, nous demandons le retour à une conception démocratique de la gestion des universités.

Recrutement des enseignants : nous défendons résolument le concours national avec des épreuves disciplinaires. Nous voulons que les masters soient fondés sur la formation à la recherche et par la recherche. Voir les derniers textes que nous avons écrits là-dessus. Nous voulons une formation professionnelle dispensée dans le cadre d'une année de stage après le concours. En tout état de cause, il faut absolument assurer la possibilité pour des candidats de se présenter aux concours avec un master dit « de recherche », et lutter contre la tendance insidieuse à faire croire que seuls peuvent passer un CAPES ceux qui ont un master dit « d'enseignement ». De façon générale, nous nous élevons contre les préconisations des rapports Jolion, CD IUFM et Grosperin 2.

Nous continuons à contester l'introduction dans les oraux des concours de l'épreuve de « fonctionnaire éthique et responsable » (dont notre interlocuteur ne connaissait pas

l'existence).

Sur aucun des points que nous avons développé nous n'avons essayé de contradiction de la part de notre interlocuteur, qui a soigneusement pris note de ce que nous disions. Quant à la manière de rétablir une année de formation professionnelle pour les recrutés au concours, comme nous insistions pour savoir comment le MoDem envisageait l'articulation entre les deux, il nous a avoué ne pas avoir personnellement la réponse et se disposer à demander directement à M. François Bayrou de la formuler.

M. Pierre Albertini nous a demandé si nous souhaitions une réponse écrite de M. François Bayrou à nos questions. Nous avons dit qu'en effet, nous la recevions volontiers.

M. François Bayrou ayant prononcé le 4 février 2012 un discours dans lequel il déclinait ses propositions sur l'éducation, nous avons demandé s'il comptait faire de même en ce qui concerne l'Université. Notre interlocuteur nous a assuré que oui, sans pouvoir nous donner pour l'instant une date précise. Mais ce devrait être fin février ou début mars 2012.

Nous avons remis à M. Albertini les documents suivants :

- fiche de présentation, en un recto, de l'Association et de ses positions sur les problèmes principaux du moment
- motion du Comité (7 janvier 2012) sur la formation des maîtres (à propos des rapports Jolion, CDIUFM, Groperrin 2)
- Manifeste de l'APLAES (Nantes, 28 mai 2011) sur la « nouvelle licence », les « compétences », les savoirs et les humanités
- lettre au Ministre de l'ESR (9 janvier 2012) sur les suppressions de filières Lettres classiques dans certaines universités.
- un exemplaire du dernier Bulletin de l'Association (le n° 2 de 2011)
- et, en précisant que ce texte est en cours de signature par les Sociétés concernées, le document d'un recto réalisé par le Forum des Sociétés Savantes, courant janvier/février 2012, et destiné notamment aux candidats à la Présidence de la République.